# District de l'Ain

#### Comité de Direction du 3 octobre 2017

<u>Présents</u>: BERGER Christine, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LACQUES Maurice, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PELLET François, PITARD Patrick, STRIPPOLI Guillaume.

<u>Assistent</u>: BILLOUD Jean Louis, CICCHILLITTI Fabien (CTF), TEPPE Esther (responsable administrative).

**Excusés**: BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, POULARD Christine,

80 80 03 03

Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15.

Au nom du comité de direction J.F. JANNET :

- Présente ses sincères condoléances à la famille et au club de Fareins Saône Vallée suite au décès de M. BREVET Jérôme, dirigeant et éducateur du club.

#### - Félicite :

- Les clubs de Marboz, Veyle Saône et Nantua pour leurs brillantes qualifications pour le 5ème tour de la coupe de France.
- L'équipe de Nantua devient le « Petit Poucet du district » en coupe de France est de ce fait sera honorée avec une équipe de district encore en lice en coupe Gambardella.
   Ce classement concerne uniquement les équipes évoluant en championnat départemental.
- Les clubs de Marboz, Portes de l'Ain, FBBP01, Montréal La Cluse, Misérieux Trévoux, Essor Bresse Saône pour leurs très bons classements aux challenges de la sportivité, du fair-play et de l'éthique de la ligue avec en prime la performance du club du FBBP01 qui termine premier au challenge régional de l'équipe (classement sur trois équipes : 1 seniors et 2 jeunes).
- Les joueurs AZEMA Tanguy et HELIARD Adrien du FBBP01 retenus pour le 2ème tour de la détection U16 (nés en 2002) qui a eu lieu le 20 septembre 2017 à Andrézieux.
- Informe des changements suivants sur les dénominations des techniciens, suite à une décision de la direction technique nationale :
  - La fonction de Conseiller Technique Fédéral (CTF) devient celle de Conseiller Technique Départemental chargé du Plan de la Performance et de la Formation (CTD PPF).
  - La fonction de Conseiller Départemental en Football d'Animation (CDFA) devient le Conseiller Technique Départemental chargé du Développement de l'Animation des Pratiques (CTD DAP).

# Approbation du compte rendu du comité de direction du 29 août 2017

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

# Recrutement d'une jeune personne en service civique

Date de début de la mission : le 2 octobre 2017.

Fin de mission : le 31 mai 2018.

Lorette REVEL a été recrutée pour intégrer la commission technique.

# Nombre de licenciés au 2 octobre 2017

15237 licenciés

Rappel saison dernière au 10 octobre (1ère prise de pointage annuel) : 14691 licences.

2014/2015 | 2015/2016 | 2016/2017

2017/2018

# Evolution des clubs et des équipes dans le football féminin

Championnat ligue				
Seniors	Attignat	Attignat FBBP01	FBBP01 Plastic Vallée	FBBP01 Plastic Vallée
				Montmerle
U18	Plastic Vallée	Plastic Vallée		FBBP01
Total	2	3	2	1

U18	Vallée	Plastic Vallee		FBBP01		
Total	2	3	2	4		
Championnat district de l'Ain						
Seniors	pratique à 11	pratique à 11	pratique à 11	pratique à 8		
	Bourg Péronnas	Belley*	Dombes FC	Bas Bugey Rhône		
	Dombes FC	Dombes FC	FBBP01	Buyatin Oly.		
* Belley avec Grand Colombier	Plastic Vallée	FBBP01**	Marboz/Viria t	Dombes Bresse		
** Entente avec Bresse Dombes	Portes de l'Ain	Marboz	Montmerle	Dombes FC		
*** Vallée Bleue: club de Savoie	St Etienne Rey	Montmerle	Portes de l'Ain	Mas Rillier		
	St Paul/Marlieu	Plastic Vallée	St Etienne Rey	Plastic Vallée		
	X	St Etier	de l'Ain nne Rey Bleue***	Portes de l'Ain Priay St Denis/Ambutri x		
U15 à 8	Bassin	Bassin	Bassin	B.		
	Pontevallois	Pontevallois	Pontevallois	Pontevallois 1		
	Bellegarde Con.	Bellegarde Con.	Bellegarde Con.	B. Pontevallois 2		
	Bourg	Essor	Essor	Bellegarde		
	Péronnas	Bresse	Bresse	Con.		
	Essor Bresse	FBBP01 -1	Izernore	Essor Bresse		
	Le Mas Rillier	FBBP01 -2	Lagnieu	FBBP01		
	Meximieux CV	Le Mas Rillier	Le Mas Rillier	Izernore		
	Milles Etangs	Meximieux CV	Meximieux CV	Lagnieu		

	Misérieux	Milles	Milles	Meximieux
	Trévoux	Etangs	Etangs	CV
	Montmerle	Misérieux	Misérieux	Misérieux
		Trévoux	Trévoux	Trévoux
	Plastic	Montmerle	Montmerle 1	Montmerle 1
	Vallée	1		
	St Etienne	Montmerle	Montmerle 2	Montmerle 2
	Rey	2		
	Thoissey	Plastic	Montmerle 3	Thoissey
	•	Vallée		
		St Etienne	Plastic	
		Rey	Vallée	
		Thoissey	St Denis	s Ambutrix
		Valserine	Thoissey	
Total	18	24	21	21

Championnat district de Lyon et du Rhône

Seniors	pratique à 8	pratique à 8	pratique à 8	pratique à 11
	St Denis	St Denis	St Denis	FBBP01
	Ambutrix	Ambutrix	Ambutrix	
				St Etienne
				Rey
				Viriat/Marboz
U18 à 11		FBBP01	Bellegarde	Bassin
			CO	Pontevallois
		Montmerle	Essor	Essor Bresse
			Bresse	
		St Etienne	FBBP01	FBBP01
		Rey		
* en entrente avec le ESF des 2 rives		-	Misérieux	Misérieux
			Trévoux*	Trévoux*
			Montmerle	Montmerle
				Thoissey
U18 à 8	Bourg	Dombes	Bassin	Le Mas Rillier
	Péronnas	FC *	Pontevallois	
	Le Mas	Le Mas	Le Mas	Meximieux
	Rillier	Rillier	Rillier	CV
* Entente avec Milles	Misérieux	Misérieux	Plastic	Plastic Vallée
Etangs	Trévoux**	Trévoux**	Vallée	
** Entente avec FC Rive	Montmerle			St Denis
Droite				Ambutrix
	St Etien	ne Rey		•
Total	6	7	9	13

Championnat district de Savoie

Seniors à 8		Belley CS			
		Grand Colombier			
	Total	2	n	0	0

Championnat district de l'Isère

Seniors à 8			Bas Bug	gey Rhône
Total	0	0	1	0

# Championnat district de Haute Savoie/Pays

de Gex

Catégorie U18			Valserine FC	Valserine FC
Total	0	0	1	1

# Intégration d'un bénévole au sein d'une commission

Monsieur Abdelatif KRIMOU comme membre de la commission d'arbitrage.

#### Bilan financier de la saison 2016/2017

Le cabinet de commissariat aux comptes KPMG a rendu son compte rendu et a validé la conformité des comptes du district.

Le bilan sera transmis informatiquement aux clubs dans le cahier des charges de l'AG.

Le bilan est approuvé à l'unanimité par les membres du comité de direction.

# Vœux déposés et questions diverses pour l'AG du 28 octobre 2017

Conformément aux statuts, la date de clôture était fixée au 29 septembre à minuit.

Question diverse reçue : aucune.

Vœux des clubs : aucun.

Le comité de direction du district ne dépose aucun vœu mais conformément aux statuts (article 12.4 – attributions à l'Assemblée générale) proposera des compléments des règlements relatifs à ses compétitions avec des dates d'effet pour la saison 2018/2019.

#### Bilan FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur)

Pour cette saison, l'enveloppe financière régionale n'est pas connue à ce jour.

5 dossiers sont au district mais ne peuvent pas être instruits car la LFA n'a pas déterminé ses critères et donné son autorisation informatique.

#### Programme Educatif Fédéral (P.E.F) pour la saison 2017/2018

Avec l'aide de référents de clubs déjà inscrits dans la démarche, la commission technique du district a élaboré un programme simplifié par rapport à celui mis en place par la LFA afin de cibler au mieux les thèmes spécifiques en rapport à l'activité footballistique.

Ce programme sera diffusé lors de l'assemblée générale du 28 octobre 2017.

#### Journée commune de l'arbitrage « Pas le même ballon, mais la même passion »

Cette journée est programmée le 28 octobre 2017 à 15 H 30 à Ambérieu en Bugey avec des jeunes arbitres du district de l'Ain et ceux des comités départementaux de rugby, de basket et d'handball. Cette initiative fait partie entre autres des sujets mis en commun lors des réunions périodiques qui ont lieu entre les quatre entités départementales.

# Complément de l'article 33 du règlement intérieur de la commission départementale d'arbitrage Effet immédiat

# Classement spécifique des arbitres classés D1

Dans la continuité de sa mise en place au niveau fédéral ainsi qu'au niveau régional, la CDA de l'Ain propose à compter de la saison 2017/2018 un nouveau système de classement pour la catégorie Elite de son corps arbitral : les arbitres D1.

Ce nouveau système, appelé « ranking », consiste au classement général des arbitres, non pas en fonction d'une moyenne de notes d'observation, mais en fonction du classement propre à chaque observateur.

Concrètement, chaque observateur dédié à la catégorie D1 observe tous les arbitres affectés à cette catégorie.

A l'issue de la saison, le classement de l'arbitre chez chaque observateur génère un nombre total de points, qui détermine lui-même le classement général de la catégorie.

Le premier rang attribue automatiquement 20 points. Le second 19, le troisième 18 et ainsi de suite.

Exemple sur 16 arbitres D1 soumis à observation et à classement :

Rang	Nombre de points
1	20
2	19
3	18
4	17
5	16
6	15
7	14
8	13
9	12
10	11
11	10
12	9
13	8
14	7
15	6
16	5

L'arbitre X, classé 1<sup>er</sup> chez l'Observateur 1, et 5è chez l'observateur 2, obtiendra un total de points de 36 (soit 20 + 16).

A ces points issus du classement, s'ajoutent :

- Un bonus de 5 points, concernant le contrôle de connaissance, si la moyenne du QCM et du questionnaire dépasse la note de 15/20. (Article 28 du RI CDA)
- Le barème des sanctions administratives, tel qu'indiqué dans l'annexe 3 du RI CDA.
- Un malus éventuel, pour tout autre cas (non-respect du RI CDA, faute technique avérée...) à la discrétion de la CDA.

Si un arbitre ne peut pas être observé 2 fois dans la saison, la CDA statuera sur son classement en fin de saison.

En cas d'égalité entre 2 arbitres, ils seront départagés, dans l'ordre :

- 1. Meilleur classement obtenu chez observateur 1
- 2. Meilleur classement obtenu chez observateur 2

« 1 – 2 » : déterminé par ordre alphabétique (nom de l'observateur)

3. Meilleure note obtenue dans le contrôle de connaissance

Le nombre d'arbitres rétrogradés ne changent pas avec ce système, et reste conforme à cet article.

L'envoi des rapports d'observation se fera tel qu'indiqué dans l'article 58 du RI CDA.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité les modifications présentées.

# Remise du label régional

Les ex-ligues Auvergne et Rhône-Alpes avaient instauré depuis plusieurs saisons une remise de label pour un club d'un district.

Cette saison ; la LAuRAFoot va conserver cette manifestation et c'est au tour des districts de Haute Loire et de l'Ain d'être proposés.

Le district de l'Ain a présenté le club labellisé de Feillens pour une remise prévue le samedi 21 octobre 2017.

# Autorisation des membres du comité de direction pour la création d'ententes

Le Comité de Direction valide les 7 ententes déclarées à ce jour :

#### **Catégorie Féminines**

Marboz / Viriat

#### Catégorie U17

Le Mas Rillier / Côtière Luenaz

#### Catégorie U15

Vertrieu / Val d'Amby

# Catégorie U13

Culoz Grand Colombier / CO Plateau

#### Catégorie U11

Vertrieu / Val d'Amby

#### Catégorie U9

Vertrieu / Val d'Amby

#### Catégorie U7

Vertrieu / Val d'Amby

Certaines inactivités n'ont pas été déclarées au District mais directement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est rappelé que TOUTES les inactivités doivent être envoyées au District qui les transmet à la Ligue Clubs n'ayant pas effectué cette démarche : Bourg FO, Portes de l'Ain, Valserine FC et Bords de Veyle.

#### Homologation des éclairages

Les éclairages doivent être vérifiés tous les 2 ans (ramené à 1 an en cas d'éclairage limite).

Les éclairages E5 des clubs évoluant en Ligue doivent être vérifiés par le District.

Pour cette saison, devant le nombre très important d'éclairage à vérifier, une dérogation sera accordée aux clubs qui évoluent dans les championnats du DISTRICT DE L'AIN afin qu'ils puissent jouer en nocturne et ce jusqu'au contrôle.

Un article sera proposé à l'assemblée générale du 28 octobre 2017 avec effet immédiat.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité ces propositions.

# Responsables de la feuille de route pour cette saison 2017/2018

- Montage financier pour l'extension du bâtiment : En cours
- Finalisation des règlements : <u>J MALIN et A BERNARD avec la commission dédiée</u>
- Formations sur la règlementation et les responsabilités (dirigeants de clubs) : <u>J CONTET, A</u>
  BERNARD et la commission prévention
- Formation sur la communication (dirigeants de clubs): *JF JANNET et la commission communication*
- Journée commune des arbitres avec 3 autres sports collectifs : <u>membres du bureau et la</u> commission CDA <u>En cours</u>
- Réunion cantonale (poursuite de l'action en cours) : JF JANNET En cours

- Réflexion sur le football de demain (poursuite de l'action en cours) : <u>J MALIN et la commission</u> spécifique <u>En cours</u>
- Formation des capitaines/éducateurs des catégories U17 et U19 : <u>A BERNARD et la commission</u> prévention
- Participation à l'organisation du championnat de France de sport adapté : <u>J MALIN, A BERNARD</u> avec la commission technique en coordination avec P PITARD et M LACQUES
- Sondage à la trêve hivernale auprès des clubs pour demander leur avis sur la pertinence d'avoir des réunions communes Dirigeants/Arbitres/Educateurs en première partie de la saison 2018/2019: <u>A BERNARD et la commission prévention</u>
- Recrutement d'arbitres féminines : <u>la commission d'arbitrage</u>

# **Tour des commissions**

# Commission de l'Arbitrage (JL BILLOUD)

Il informe que l'arbitre Franck DAGOGNET arrête l'arbitrage pour raisons médicales et il est d'accord pour devenir observateur des arbitres D4 promotionnels.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

#### Courrier

- Du FC Serrières Villebois pour engament de son équipe U15 dans le championnat à 8 du District de l'Isère.

Refus à l'unanimité du Comité de Direction qui demande au club de Serrières Villebois de se rapprocher auprès des clubs de l'Ain pour faire une entente.

# Date de la prochaine réunion

Mardi 7 novembre 2017 à 19 H 15.

Heure de fin de réunion : 21 H 10.